

Examen Périodique Universel

17^{ème} session

Genève, du 25 octobre 2013

66

Examen périodique universel de la République Centrafricaine

Déclaration de S.E.M Boudjema Delmi, Ambassadeur, Représentant permanent de l'Algérie

Permettez –moi tout d'abord de souhaiter une chaleureuse bienvenue à la délégation du de la République Centrafricaine dirigée par S.E.M . Nous le remercions pour les informations complémentaires et objectives qu'il a bien voulu nous communiquer , sur la situation des droits de l'homme dans son pays.

L'exposé de la délégation centre africaine ainsi que le contenu du rapport national ne dissimulent pas, une réalité difficile à laquelle est confronté ce pays et ce, malgré la restauration des institutions républicaines, en 2004. Au vu des difficultés que rencontre la République centrafricaine dans divers domaines, la présence de sa délégation aujourd'hui à l'examen, atteste à elle seule de la volonté de ce pays, de protéger et de promouvoir les droits de l'homme et de coopérer avec les mécanismes du Conseil.

Nous soutenons les efforts déployés par ce pays en vue de surmonter les difficultés politiques, sécuritaires, économiques et sociales, auxquelles il est confronté.

Nous notons avec intérêt les efforts consentis par ce pays pour la promotion et de la protection de tous les droits de l'homme et notamment, à travers la révison du Code Pénal, du Code de Procédure Pénale et Code de Justice militaire.

Des stratégies ont également été mise en place visant à promouvoir les droits économiques, sociaux et culturels.

Ma délégation souhaiterait formuler les recommandations suivantes :

- poursuivre les efforts en vue de la réalisation des objectifs consignés dans le plan Plan National de Développement Sanitaire (PNDS) (2006–2015);
- poursuivre les efforts en vue de la réalisation des objectifs du Plan Opérationnel pour l'accélération de la réduction de la mortalité maternelle et néonatale (2004–2015).

C'est le lieu de réitérer également notre appel à la communauté internationale en vue de fournir l'assistance technique nécessaire et le renforcement de capacités, qui permettraient à la République centrafricaine de relever les défis liés à la protection et la promotion des droits de l'homme.

Enfin l'Algérie exprime son appui à ce pays et lui souhaite plein succès dans la mise en œuvre des recommandations qui lui ont été adressées.

Je vous remercie